

JUSQU'AU 20 DECEMBRE 2013

L'ENQUETE PUBLIQUE DU SCoT EST OUVERTE

LA PAROLE VOUS EST DONNEE : PRENEZ-LA !

EXPRIMEZ VOTRE OPPOSITION AU CENTRE DE CONGRES SUR LA PRESQU'ILE D'ALBIGNY

Pour cela, deux possibilités :

Soit envoyer une lettre (de préférence en recommandé-AR) à : **Monsieur le Président de la Commission d'Enquête du SCoT du Bassin annécien, 18 chemin des Cloches, 74940 Annecy-le-Vieux**

Soit vous rendre à la C2A, 46 Avenue des Iles à Annecy du lundi au vendredi, de à 12 h et de 13h30 à 17h30, y demandez le registre public ouvert à cette occasion et l'annoter.

QUELQUES SUGGESTIONS DE COMMENTAIRES A FAIRE....

- Une prescription a été ajoutée récemment au SCoT, écartant Annecy et Annecy-le Vieux des contraintes de la **loi Littoral** concernant « l'extension limitée de l'urbanisation sur les espaces proches du rivage ». Il faut respecter les règles dictées par le principe de l'extension limitée :

✓ **Pas de construction à moins de 100 mètres du rivage** (exceptions possibles pour des activités nécessitant la proximité immédiate de l'eau comme un port, un poste de secours).

✓ En cas d'extension, les constructions doivent se faire **à l'arrière**, et **non entre le rivage et les constructions existantes**.

- Elle est en contradiction avec le Document d'Orientations et d'Objectifs du même SCoT qui veut « éviter que l'urbanisation se poursuive le long du rivage ». Annecy et Annecy-le-Vieux doivent donc rester soumises à la « loi Littoral » !
- Depuis 70 ans les maires se sont efforcés de ne plus construire entre la route et les rives du lac : il faut poursuivre cet effort.
- Rappeler les motifs pour lesquelles le lac d'Annecy n'a pas été retenu pour être au patrimoine mondial de l'UNESCO (rives du lac trop urbanisées, urbanisation souvent médiocre ...)
- S'opposer à l'affirmation selon laquelle un centre de congrès apporterait un développement économique dans le secteur, alors que les entreprises préfèrent les vidéoconférences et que les centres de congrès sont de moins en moins rentables.
- On ne doit pas faire porter aux générations suivantes le poids d'un choix économique dépassé.

EXPRIMEZ-VOUS AVEC VOS ARGUMENTS, VOS MOTS, VOTRE CONVICTION !

Pour de plus amples informations,

→ Allez sur le site : <http://amisdelaterre74.org>

→ Venez nous rencontrer à la **Maison des associations 23 allée des Harmonies CRAN-GEVRIER** :

- mercredi 11 décembre de 14 h 30 à 17h30.
- mercredi 18 décembre de 16 h à 19 h